# 

* Date : 12-02-2014
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2014705409
* Author :

Tribunal de première instance de Tournai
L'an deux mille quatorze, le cinq février, par devant nous, Marina Beyens, greffier au tribunal de Première Instance de Tournai, province de Hainaut, a comparu : DEWEER, Marcel Louis Gabriel, né à Tournai le 17 novembre 1954, domicilié à 7760 Celles, rue d'Anseroeul 23, agissant en qualité d'administrateur provisoire des biens de DEWEER, Jean Marie Jules Camille, né à Avelgem le 25 août 1950, domicilié à 7760 Escanaffles (Celles), route d'Anseroeul 23, mais résidant à 7543 Mourcourt (Tournai), Home Les Blés d'Or, route de Velaines 23, désigné à cette fonction par ordonnance rendue le 14 avril 1997 et autorisé par ordonnance rendue le 9 octobre 2013 par Monsieur le Juge de Paix du premier canton de Tournai, lequel comparant agissant comme dit ci-dessus a déclaré : ACCEPTER SOUS BENEFICE D'INVENTAIRE la succession de HOOGSTOEL, Jacques François Camille Zacharie, né à Escanaffles le 22 mai 1932, en son vivant domicilié à CELLES, rue Provinciale 175, et décédé le 10 mai 2013 à Tournai.
Conformément aux prescriptions du dernier alinéa de l'article 793 du Code civil, le comparant déclare faire élection de domicile en l'étude de Me Bernard DOGOT, notaire de résidence, à 7760 CELLES (Velaines), chaussée de Renaix 19A.
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître leurs droits par avis recommandé adressé au domicile élu dans un délai de trois mois à compter de la date de la présente insertion.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Beyens, Marina.